

Face à ceux qui tentent de violer les mesures édictées par le gouvernement

# La FOSAP met en garde et rassure



P8

## Diego Maradona



“Le dieu du football”  
n'est plus

# WARAA

## Les Vainqueurs

Hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses 26 Novembre 2020 N° 298 - Prix 250 F CFA

### Emergence d'une culture fiscale agissante au Togo



## A Bassar, l'OTR construit un bâtiment du Contrôle préfectoral des impôts

P6

### Affaire d'indemnisation des propriétaires terriens et exploitants à Tabligbo



## Scan Togo donne sa version des faits

P4

### Budget togolais, exercice 2021



# Projecteurs sur les secteurs sociaux et l'agriculture

P5

### Microfinances et développement

## Le Togo, un bon élève en Afrique de l'Ouest, selon la BCEAO

P2



# Microfinances et développement Le Togo, un bon élève en Afrique de l'Ouest, selon la BCEAO

Une bonne nouvelle pour notre pays au moment où le coronavirus tire l'économie de toute la planète vers le bas.

L'inclusion financière se porte bien et mieux au Togo. Trois facteurs expliquent sa bonne croissance : le boom des microfinances, la hausse des encours de crédits octroyés et le nombre de togolais impactés. Le rapport annuel 2019 de la BCEAO sur la situation de l'inclusion financière dans l'Union Économique Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) met en exergue cette évidence. Selon ce rapport, le Togo affiche un Taux de Bancarisation Elargi (TBE) le plus élevé de la sous-région de l'ordre de 78,5% largement au-dessus de la moyenne de l'Uemoa (39,7%) devant le Bénin (72,2%), le Sénégal (52,0%) et le Burkina Faso (43,4%). En clair, avec la prise en compte des utilisateurs des services de microfinance, le taux de bancarisation élargi de l'Union est ressorti à 39,7% en 2019 contre 38,3% en 2018, soit une hausse de 1,4 point de pourcentage. Mais si dans l'ensemble, elle est expliquée par la

faible progression du taux d'utilisation des services de microfinance, qui est ressorti à 21,7% en 2019 contre 21,1% en 2018, au Togo, c'est le contraire. Dans le même temps, 25,1% de la population togolaise adulte détient un compte dans une banque, un service postal, une caisse nationale d'épargne ou encore au Trésor. Les populations togolaises sont ainsi plus bancarisées que leurs voisins



du Bénin (24,8%), ou du Burkina (23,2%), tandis qu'au sein de l'union, les Nigériens affichent le taux de bancarisation strict le

plus modeste (6,8%). Globalement donc, le Togo se classe au 3<sup>e</sup> rang en matière d'inclusion financière. D'après les statistiques, le Togo réalise un taux d'inclusion financière de 72,3%, devancé par la Côte d'Ivoire (77,9%) et le Bénin (77,8%).

Une performance due à des réformes Cette performance qui positionne pour la deuxième fois le pays sur le toit de la zone de l'UEMOA est due principalement aux utilisateurs des services de microfinance. Les réformes impulsées par le gouvernement sous le leadership du Chef de l'Etat y ont contribué : promotion de nouveaux produits et services financiers innovants, assainissement et professionnalisation du sous-secteur de la

microfinance, le développement de la finance digitale. Des réformes portées et mises en œuvre à travers les multiples mécanismes en place dont le Projet National de Promotion de l'Entrepreneuriat Rural (PNPER) ou encore le Fonds National de la Finance Inclusive (FNFI) dont les résultats positifs témoignent de l'impact généré et de l'engouement massif des femmes et des jeunes togolais. Environ 14 produits sont proposés et 26 Partenaires des Services Financiers (PSF) sont à la manœuvre avec plus de 338 points de services sur toute l'étendue du territoire national. En outre, à cette date, plus de 1.760.765 bénéficiaires sont enregistrés avec au bout 96.088 milliards de Fcfa décaissés à un taux de remboursement effectif de 92.31. Ainsi, le Togo fait partie des premiers pays en Afrique où non seulement la proportion des individus pauvres disposant d'un compte épargne au plan national et rural, mais aussi où le taux de pénétration démographique des services financiers par 1000 Km2 est des plus élevés.



## TAUX DE BANCARISATION (SECTEUR DE LA MICROFINANCE)

RANG	PAYS	TAUX
1 <sup>ER</sup>	TOGO	78,5 %
2 <sup>EME</sup>	BENIN	72,2 %
3 <sup>EME</sup>	SENEGAL	52,0 %
4 <sup>EME</sup>	BURKINA FASO	43,4 %
5 <sup>EME</sup>	COTE D'IVOIRE	30,8 %
6 <sup>EME</sup>	MALI	26,7 %
7 <sup>EME</sup>	GUINEE-BISSAU	21,3 %
8 <sup>EME</sup>	NIGER	16,5 %

Source : rapport annuel de la BCEAO sur la situation de l'inclusion financière dans l'UEMOA au titre de l'année 2019



La Rédaction

Siège : Derrière EPP Kélégougan  
Tél : 90-02-52-45  
E-mail : micheltchadja@yahoo.fr  
c/s Casier N° 087. 13 BP152  
LOME-TOGO

**DIRECTEUR DE PUBLICATION**

Michel Yao TCHADJA  
(alias Ezi Akoma)

Cel : 90-02-52-45 / 22-32-92-57

**SECRETAIRES DE REDACTION**

Pamphile S. NUMENYA

**REDACTION**

EZI Akoma  
W. Maléki  
Ach ile  
A. Fic  
Jack Nukunu  
Hubertine Akouvi  
Séna Le Libre Penseur

**INFOGRAPHISTE**

Pamphile S. NUMENYA

**IMPRIMERIE**

La Colombe

Tirage : 3.000 Exemplaires

Récépissé N° 0471/29/05/13/HAAC

**Annonces et pubs :  
appelez le 90-02-52-45**

**Retrouvez  
votre Journal  
WARAA  
Les Vainqueurs  
chaque jeudi  
dans les kiosques**

**Numéros Utiles**

CHU Tokoin :	22-21-25-01
CHU Campus :	22-25-77-68 22-25-47-39 22-25-78-08
Commissariat Central :	22-21-28-71
Sûreté Nationale :	22-22-21-21
Pompiers :	118 ou 22-21-67-06
Gendarmerie (Secours et assistance)	172 ou 22-22-21-39
Police secours	117



# Manifestation politique en pleine pandémie

## Le gouvernement dit "non" aux caprices de la DMK

La Dynamique Mgr Kpodzro (DMK) appelle à une manifestation pacifique le 28 novembre prochain. Selon les organisateurs, l'objectif de cet appel à manifestation pacifique, est d'exiger le rétablissement de la "vérité des urnes" de l'élection présidentielle du 22 février 2020 et l'arrêt des poursuites judiciaires contre Agbéyomé Kodjo. Cette marche va aussi permettre d'exiger la poursuite et l'arrestation des personnes coupables de crimes économiques et exiger la libération immédiate de tous les détenus politiques et en particulier le prophète DOKPE Esaïe. "Plus que jamais, nous devons être déterminés à mettre fin à l'action suicidaire du régime et à concrétiser l'alternance que nous avons déjà réalisée en déposant nos bulletins dans les urnes. C'est un devoir qui incombe à tous. Nous sommes arrivés à un tournant de notre histoire où chaque citoyen quelle que soit sa condition sociale, chaque organisation de la société civile, chaque parti politique, doit s'impliquer et participer aux derniers efforts nécessaires pour libérer notre pays d'un régime nuisible immoral et prédateur", souligne la DMK. La DMK a retenu 4 points de départ notamment GTA, Rond-point Bè Kpota, Rond-point Port et Nyekonakpoe-Kodjoviakope. Rappelons que cette marche est organisée à l'heure où les autorités sanitaires se plaignent de l'augmentation croissante des cas positifs de la pandémie à coronavirus à Lomé. Aveuglés par l'obsession du pouvoir, l'aspect

santé n'intéresse guère la DMK. D'ailleurs, elle soutient qu'elle n'est plus prête à accepter que l'autorité se cache derrière la crise sanitaire de covid-19 pour opposer un refus ou une interdiction à cette manifestation pacifique, au risque de voir le peuple se déverser dans la rue sans adresser une note à l'autorité.

Pour sa part, le gouvernement ne compte pas céder aux caprices de ce regroupement hétérogène du prêtre et des responsables de petits partis de l'opposition. Par une correspondance, le ministre en charge de l'administration a dit non à la marche de la DMK qui s'organise en violation des textes qui régissent les manifestations publiques dans notre pays. "Je voudrais vous rappeler ce qui suite : vous indiquez agir conformément à la loi sur les manifestations publiques dont vous ignorez intentionnellement plusieurs dispositions. En effet, l'article 9-1 nouveau de la loi n°2019-010 du 12 août 2019, modifiant la loi numéro 2011-01 du 16 Mai fixant les conditions d'exercice de la liberté de réunion et de manifestations publiques pacifiques, dispose que dans la cadre des réunions ou manifestations publiques ou manifestations publiques pacifiques, l'itinéraire compte un seul point de départ, un seul tronçon de route et un seul point de chute", a indiqué le ministre Boukpepsi. En violation de cette loi, la DMK a retenu 4 points de départ et 4 tronçons différents. Conséquence, la marche n'est pas autorisée. "Par ailleurs, les itinéraires que vous avez chois-



sont interdits au regard des dispositions de l'article 9-2 de la loi précitée qui interdit formellement les manifestations sur certains axes et zones. En outre, dans le cadre de la lutte contre la pandémie de la covid-19, une marche ne pourra pas permettre le respect des mesures barrières édictées par le gouvernement", a martelé le ministre. La DMK ignore-t-elle vraiment la loi ? A-t-elle vraiment conscience de l'évolution inquiétante de la pandémie dans notre pays et précisé-

ment à Lomé ? Pour plusieurs observateurs, elle maîtrise bien les textes et elle est consciente de l'évolution de la pandémie. D'ailleurs, cette maladie a eu récemment raison d'un député. En organisant une marche en violation des textes et en pleine pandémie, la DMK veut simplement provoquer le pouvoir en place. L'agenda caché est de faire sortir les togolais oisifs dans les rues pour qu'ils se fassent réprimer par les forces de l'ordre. Elle aura donc l'occasion d'amplifier le

bilan de la répression pour dire au monde entier que le Togo est un pays où règnent la dictature et la répression. En homme avisé, le pouvoir mettra assez de moyens pour étouffer dans l'embryon tout regroupement au niveau de chaque point de départ.

En pleine pandémie, la DMK avait déjà tenté d'organiser un grand meeting dans la commune Golfe 6 à Avépozo le 4 octobre dernier. Le jour du meeting, le CEG Avépozo où devait se tenir le meeting avait été bouclé par les forces de l'ordre et de sécurité très tôt le matin. Tout attroupement dans le secteur immédiat du terrain de cet établissement scolaire était rapidement dispersé. Dans ces conditions, les responsables de la DMK n'avaient pas réussi à tenir leur meeting.

**Jack NUKUNU**

### Suppression des frais d'inscription aux examens

## Faure Gnassingbé tient promesse

Chose promise, chose faite. Le Chef de l'État togolais, Faure Gnassingbé a, lors de la dernière campagne électorale promis de supprimer les frais d'inscription pour les examens nationaux. Par arrêté interministériel pris jeudi dernier par les ministres des enseignements primaire, secondaire, technique et de l'artisanat et de l'enseignement supérieur, les frais d'inscription sont supprimés pour 14 examens au Togo. La mesure prend effet à compter de l'année académique 2020-2021.

Au total, 14 examens nationaux sont concernés par cette décision du



gouvernement togolais. Il s'agit du Certificat d'étude du premier degré (CEPD), du Brevet de fin d'étude du premier cycle du secondaire (BEPC) et du Baccalauréat 1ère partie (BAC 1) pour les enseignements primaire et secondaire général.

Pour ce qui est de l'enseignement technique, c'est le Certificat de fin

d'apprentissage (CFA), le Brevet de technicien (BT), le Brevet de technicien agricole (BTA), le Brevet professionnel (BP), le Certificat de qualification professionnelle (CQP), le Brevet d'étude professionnelle (BEP), le Certificat d'aptitude professionnelle (CAP) et le Baccalauréat 1ère partie (BAC 1) qui sont concernés.

Enfin, pour l'enseignement supérieur, les examens concernés sont notamment le Baccalauréat 2e partie (BAC 2), le Brevet de technicien supérieur (BTS), le Diplôme de technicien supérieur agricole (DTSA).

# L'éducation, l'une des priorités du gouvernement 195,5 milliards consacrés au secteur dans le budget 2021

Au titre de 2021, le montant du budget togolais s'élève à 1 521,6 milliards de francs CFA dont 195,5 milliards consacrés au système éducatif. Cette somme, soit 25,1% de la dotation des ministères et institutions, facilitera la poursuite de la construction et/ou modernisation des infrastructures scolaires (à travers des partenariats publics-privés) accessibles à tous, le recrutement et la formation des éducateurs, l'orientation de l'enseignement supérieur vers les besoins du marché du travail, l'accélération des programmes sociaux comme les cantines scolaires, School Assur...

En consacrant cette importante enveloppe au secteur de l'éducation, le Chef de l'Etat est en phase avec sa vision, celle de renforcer le capital humain à travers l'éducation et la santé pour tous. Depuis 2005 donc, plusieurs programmes sont mis en œuvre dans ce secteur mais les défis sont en

core grands. C'est ce qui justifie l'augmentation croissante des ressources qui lui sont attribuées.

### Zoom sur les réalisations précédentes

Les efforts fournis ces dernières années portent essentiellement sur les ressources financières. De 25 milliards de francs CFA en 2005, elles sont passées à 174 milliards en 2019, soit une multiplication par 07 sur les 15 dernières années. En outre, le gouvernement ne lésine pas sur les moyens pour la mise en place des infrastructures dont la construction des Ecoles normales d'instituteurs (ENI). Au moins 5300 salles de classes dont 300 équipées de Technologies de l'information et de la communication (Tic) ont été construites sur la durée avec le recrutement de 22 400 enseignants. Le programme de repas communautaires initié fait la joie de 92000 élèves chaque année sans



oublier l'initiative présidentielle School Assur qui a déjà permis de prendre en charge près de 2.000.000 d'apprenants togolais.

### Et maintenant ?

De 2020 à 2025, la meilleure adéquation entre, d'une part, le système scolaire et, d'autre part, les besoins de l'économie et le marché du travail, sera un objectif prioritaire. Les autorités font en sorte que l'école permette d'acquérir les connaissances fondamentales (lecture, écriture, calcul) et que la formation soit un moyen sûr pour trouver un emploi bien rémunéré et réduire le chômage ainsi

que le sous-emploi. 03 collèges universitaires seront construits dans les régions des Savanes, centrale et Plateaux pour dispenser des formations pratiques et de niveau supérieur aux jeunes.

Des Instituts de formation en alternance pour le développement (IFAD) spécialisés en agriculture, bâtiment, mécanique, énergies renouvelables, métiers logistiques et portuaires, seront mis en place. L'Environnement numérique de travail (ENT) va être élargi à d'autres établissements pour permettre aux apprenants de maîtriser le français, l'anglais, les

mathématiques. Plus de 25 000 salles de classes seront construites ; le nombre d'écoles dotées de cantines scolaires sera multiplié par 03 pour toucher 300 000 élèves.

Pour réduire considérablement le chômage, l'adaptation effective de la formation et de la recherche aux priorités et objectifs de développement du Togo, aux besoins réels de l'économie et du marché de l'emploi avec un accent particulier pour les filières porteuses. Ce n'est plus un secret. Le secteur de l'éducation est toujours hanté par des grèves. Le gouvernement compte alors mettre des moyens à la disposition des enseignants pour améliorer leurs conditions de vie et de travail. Bref, les ambitions du gouvernement en ce qui concerne le système éducatif sont grandes.

**La Rédaction**

## Affaire d'indemnisation des propriétaires terriens et exploitants à Tabligbo Scan Togo donne sa version des faits

La filiale du groupe Heidelberg Cement, Scan Togo a tenu une conférence de presse vendredi dernier à Tabligbo pour donner sa version des faits sur l'affaire d'indemnisation des propriétaires terriens et les exploitants des surfaces retenues pour l'exploitation du clinker. A entendre Jean Adolehoume, Directeur Administratif de la société, l'objectif de la rencontre était d'expliquer à la presse les procédures d'acquisition des terrains et d'indemnisation des biens.

Selon les responsables de Scan Togo, plusieurs

propriétaires terriens et exploitants des surfaces occupées par la société dans leur " glotonnerie " tentent par tous les moyens de tirer le maximum des indemnités en passant par des moyens illicites. Ils ont alors vu certains médias qui ont diffusé des informations erronées sur la société. Il était alors question pour leur société qui œuvre énormément pour le bien-être des populations de la localité de donner sa version des faits pour situer l'opinion.

" C'est un problème de



comptage de biens avec des demandes d'indemnisation qui ne sont pas légitimes et justifiées. Il y a des affaires qui sont pendantes au tribunal. Le fond c'est que la pro-

cedure d'indemnisation des biens du groupe Heidelberg Cement et de Scan Togo est très claire et très transparente. ", a fait savoir Jean Adolehoume. " Par rap-

port à la démarche, on identifie les terrains et les propriétaires. On procède à l'indemnisation de la superficie et des biens. Parfois, il y a le propriétaire qui n'est

**Suite à la p 5**



# Budget togolais, exercice 2021

## Projecteurs sur les secteurs sociaux et l'agriculture

Le Togo a pris son envol vers l'émergence socio-économique. Les dirigeants multiplient les actions pour le bien-être des togolais. Malgré la répercussion de la pandémie à coronavirus, sur l'économie mondiale, les ambitions de nos gouvernants sont pratiquement restées intactes et la feuille de route 2020-2025 inchangée. Pour l'exécuter en bonne et due forme, le gouvernement a adopté l'avant-projet de loi de finances. Le budget comptant pour 2021 est estimé à 1 521,6 milliards de francs CFA avec une part colossale réservée à la protection sociale et au secteur agricole. En effet, ce budget consacre aux secteurs sociaux, la protection sociale incluse, 445,1 milliards de francs CFA, soit une hausse de 10,8% par rapport au budget 2020 qui leur a réservé 401,7 milliards. Précisément, la part relative des secteurs sociaux est de 53,7% des crédits budgétaires, contre 52,9%

en 2020. S'agissant de l'agriculture et de l'agro-industrie, 65,7 milliards leur sont dédiés. Ces montants faciliteront la mise en œuvre des ambitions du premier axe de la feuille de route quinquennale qui vise à renforcer l'inclusion, l'harmonie et la protection sociales, en rapprochant les centres de santé des populations et leur accès aux soins de qualité et à faible coût.

Pour atteindre les résultats escomptés, les pouvoirs publics vont créer davantage des conditions propices pour développer le secteur agricole. Ils vont aménager des terres et fournir des intrants améliorés. La consommation locale et les investissements privés, la recherche sans oublier le développement des chaînes de valeurs agricoles et l'émergence d'agro-entrepreneurs seront intensifiés. Le gouvernement va faciliter l'accès aux marchés et le désenclavement des zones de



production. Dans le nouveau budget, une enveloppe de 09 milliards est consacrée à la construction ainsi qu'à l'aménagement des pistes rurales.

De 26 milliards en 2010, les ressources allouées au secteur sont passées à 51 milliards en 2019. Mis en route en 2018, le Mifa a alloué 14 milliards à 144 000 acteurs agricoles, dont 125 000 producteurs. En 02 ans, il a créé 163 000 emplois. De son côté, le Paeij-SP subventionné a créé 125 000 emplois avec une hausse des productions d'exportations au niveau du coton, café, cacao, anacarde et soja.

En 2017, le Togo a exporté 88,5 milliards de francs CFA de produits agricoles, soit une hausse de 30% par rapport à 2016 où les exportations ont rapporté 68,1 milliards. Ces interventions ont fait passer le PIB agricole de 644,26 milliards en 2010 à 1357,4 milliards en 2019 et le revenu par producteur de 217 149 francs en 2010 (1,19 dollar par jour) à 336 300 francs en 2019 (1,84 dollar par jour). Quant à la sécurité alimentaire, le pays dégage un excédent avec un taux qui est passé de 90% en 2008 à 137% en 2019. A entendre le gouverne-

ment, il entend lancer plusieurs actions. La politique de mise en place des agropoles (10 au total) sera poursuivie pour créer de la richesse, créer des emplois et résorber la pauvreté. Le pays concentrera la production sur des cultures à haute valeur ajoutée. Dans la filière du coton, l'ambition est d'atteindre au moins 200 000 tonnes d'ici 2022 et 100 000 tonnes pour le sésame. Un regard attentif sera porté sur la transformation, le conditionnement, le traitement sur le marché pour générer des revenus pour les petits producteurs. Le Togo s'appuiera sur ses atouts naturels comme le port autonome de Lomé et concentrera les investissements sur la construction et/ou réhabilitation des infrastructures. Il mettra à disposition du secteur des infrastructures adéquates et modernes.

**WARAA**

### Affaire d'indemnisation des propriétaires terriens et exploitants à Tabligbo

## Scan Togo donne sa version des faits

Suite de la p 4

pas l'exploitant donc lui, il prend l'argent de la terre et l'exploitant prend l'argent des biens. Maintenant, au niveau des biens à tort, les gens pensent que plus les personnes sont nombreuses, plus l'ar-

gent sera conséquent, ce qui est faux. On indemnise les biens qu'on retrouve dessus quel que soit le nombre de personnes qui sont des exploitants. ", a-t-il expliqué.

A entendre les respon-

sables de Scan Togo, ils sont aujourd'hui victimes de leur magnanimité. " Lorsque les terrains sont loués, les propriétaires n'ont plus le droit d'usage. Mais c'est là que nos difficultés ont commencé parce que

dans le but d'aider les populations, nous n'avions pas dégagé les propriétaires sur les terrains après les contrats. Ainsi, les plantes pour lesquelles ils ont été indemnisés leur appartenaient toujours " a expliqué

Laurent AmeviGnamakou, responsable juridique de l'entreprise. Au moment où l'entreprise demande aux exploitants de quitter, ceux-ci exigent que l'entreprise les indemnise pour de jeunes plantes qu'ils ont mises en terre et parfois dans la précipitation et en quantité exagérée. Selon M. Gnamakou les litiges en cours sont de

trois ordres. Ils portent sur le lot 331 déjà loué et indemnisé en 2013, le lot 300 qui est lui-même l'objet de litige entre deux différentes collectivités et les cas de la presse qui a relayé des informations erronées sur l'entreprise. A entendre le Directeur Administratif de Scan Togo, face à la mauvaise foi de certains exploitants et propriétaires, l'entreprise risque de prendre des décisions rigoureuses. Elle pourra ne plus laisser les exploitants exploiter les terres qu'elle a déjà acquises.

**J. N.**

**SAVOIR NEWS**

**La Première Agence de Presse Privée au Togo**

[www.savoirnews.net](http://www.savoirnews.net)

**L'INFO en continu 24H/24**

**Tél (228) 90 04 19 64 / 91 45 34 50 / 99 35 29 23**

**E-mails : [savoir.news@yahoo.fr](mailto:savoir.news@yahoo.fr) / [info@savoirnews.net](mailto:info@savoirnews.net)**

# 500 nouveaux volontaires s'engagent pour le développement à la base

Quelque 500 Volontaires Nationaux de Compétences venus des régions des Savanes, de la Kara et centrale ont prêté serment le vendredi 20 novembre 2020 à Kara, pour le compte de la seizième vague, une première à l'intérieur du pays. Cela s'explique par le souci de décentralisation notamment le rapprochement de l'Agence Nationale de Volontariat au Togo (ANVT) des candidats au volontariat qui devaient parcourir un long trajet pour la prestation de serment à Lomé. C'est la maison des jeunes de Kara qui a accueilli la cérémonie organisée par ladite agence. C'était en présence de l'adjoint au maire de la commune Kozah 1, TATA Padabo, représentant du préfet de la Kozah et du maire de Kozah 1, la commune qui a abrité cette cérémonie de prestation de serment. Les nouveaux volontaires se sont enga-



gés à accomplir leur mission avec abnégation et détermination en prononçant à haute voix, la main gauche sur la poitrine et la droite levée, la formule de circonstance suivante : " Je m'engage en tant que volontaire national à respecter toutes les dispositions et conditions y afférentes. Je jure d'accomplir ma mission avec dévouement, humilité, neutralité, et professionnalisme, et d'œuvrer à la promotion des actions de développement socio-économique de mon pays. Je le jure". Ils ont ensuite reçu leurs kits d'engagement les ren-

voyant à leurs différentes missions. Cette prestation de serment est le couronnement d'un processus qui est passé entre autres par la sélection, la sélection et la formation de ces volontaires. Pour cette seizième vague l'ANVT a plus mobilisé les volontaires dans les domaines de l'éducation, la santé, l'agriculture, l'alimentation et l'environnement a précisé le superviseur du Centre Régional du volontariat (CRV) Kara, Benjamin BANGANI. " Vous rentrez ainsi dans la grande famille des volontaires. Votre tâche est très grande. Par cette



cérémonie vous prenez des missions pour contribuer au développement de votre nation. " a dit le superviseur du CRV-Kara à l'endroit de ces nouveaux volontaires, en insistant sur le contexte actuel de la crise sanitaire liée à la pandémie du coronavirus. Il les a appelés au respect des valeurs du volontariat. M.

BANGANI a enfin demandé aux structures d'accueil de réserver un cadre convivial aux volontaires pour leur épanouissement. Précisons qu'outre le volontariat national de compétence, l'ANVT promeut le volontariat international de réciprocité, le volontariat d'engagement citoyen et le volontariat sénior.

## Emergence d'une culture fiscale agissante au Togo

# A Bassar, l'OTR construit un bâtiment du Contrôle préfectoral des impôts

La première pierre du nouveau bâtiment du Contrôle préfectoral des impôts a été posée jeudi 19 novembre 2020 dans la préfecture de Bassar. La cérémonie s'est déroulée en présence de Philippe Kokou Tchodjié, Commissaire Général de l'Office Togolais des Recettes (OTR).



sera également un espace institutionnel qui va symboliser la présence de l'OTR dans la préfecture, et c'est aussi la marque d'un engagement des responsables de l'Office Togolais des Recettes de maintenir le

cap de l'amélioration de la qualité de ses services", a expliqué le commissaire Tchodjié.

L'OTR a également construit un bâtiment à Cinkassé dans le but d'améliorer la qualité de ses services.

## PHARMACIES DE GARDE Du 23/11/2020 au 29/11/2020

Pharmacie ABRAHAM Agoé Logopé Kossigan +22822 50 10 00	Pharmacie JEANNE d'ARC Pres de Maroix-Renault-Stiar +228 22 22 08 01
Pharmacie A DIEU LA GLOIRE Sise à 200m du marché de Légpassito, sur le grand contournement, voie de Madikpeto 22893263600	Pharmacie KODJIOVIAKOPÉ Avenue Duisiboug +22822 21 89 90
Pharmacie AGOE-NYIVE A côté de l'Eglise Catholique d'Agoé-Nyivé +22822 25 83 38	Pharmacie LA MAIN DE DIEU Non loin du marché Agoé Assiyévé - 13 BP 523 Lomé - Togo +228 22 52 77 85
Pharmacie AMESSIAME-BE Marché de Bé +22822 21 49 74	Pharmacie LA MISERICORDE Bé-KPOTA +22823 38 47 62
Pharmacie BETANIA Rue Sito, Iotshi-Glenkomé non loin de la salle des Témoins de Jéhovah +22822 43 89 40	Pharmacie LE GALIEN Rue Pavée d'Adidoadin +22822 51 71 71
Pharmacie BETHEL Rte d'Adidogomé +22822 25 23 70	Pharmacie MAELYS 1688, Bd Malifakassa - Bé Kpota en Face de NETADI +22822 27 60 19
Pharmacie BON SECOURS Rue du Grand Collège du Plateau - Casablanca +22822 20 76 30	Pharmacie MATHILDA Route PATASSE - Lomégan - ODEF +22822 51 15 34
Pharmacie CITRUS Attigéou Yayrakomé sur le grand contournement +22891 59 86 68	Pharmacie NABINE Sise à Agoé Anomé dit Plateau (Route du Bar Plateau) +22823 21 66 15
Pharmacie CLEMENCE Rte de la Cour d'Appel, entre l'Agence CEET d'Agoé et l'Ecole privée La Source +22870193658	Pharmacie NOTRE DAME Sise au 578 rue assiyévé derrière le marché d'Hezranawé, en face de la piscine Atlantide +22822 42 74 04
Pharmacie DE LEDEN Route d'Aného, face cité Baguida +22822 27 83 95 72 52 13 38	Pharmacie OCEANE Rue OCEAN +22822 21 62 77
Pharmacie DES ECOLES Face Lycée Technique Adidogomé et près du CETS, Route de Kpalime +22822 51 15 75	Pharmacie ROBERTSON Après la Lagune de Nyékonakpé (TOGBATO) +22822 22 28 41
Pharmacie DES ROSES Quartier Vakposito, en face de l'entreprise de l'Union +22822 37 38 12	Pharmacie SANGUERA Entre EPP et Lycée Sanguera +22822 42 80 80
Pharmacie DIVINA GRACIA Quartier Agoé-Flovi, Rond-point Cool Catch (ancien carrefour Balana-Bafana) +22822 45 79 69	Pharmacie SANTA MADONNA Sise à Kégue sur la route du petit contournement à côté de l'église catholique Site Thérèse +22890 66 10 66
Pharmacie EL SHADAI Face Ecole Théologie ESTAO +22822 51 44 25	Pharmacie ST ANTOINE 1048, Avenue de la libération +22822 21 29 64
Pharmacie ENOULI Station d'Actobalopedogan +22822 25 90 68	Pharmacie Ste MARIE Face Super Marché Tokoin-RAMCO +22822 21 89 39
Pharmacie FRATERNITE Hezranawé près de la Clinique St Joseph +22822 26 81 55	Pharmacie TCHÉPSON Face Terminal du sahel (Togblékopé) +2282229441
Pharmacie GANFAT AGOE DALIKO près du Carf EDEM( CAMP GP) 22550815	Pharmacie VERSELA Près maison Bateau Baguida +22822 27 34 53
Pharmacie HOSANNA Carrefour Sagbado-Adidogomé. Axe Semékonawé +22822 51 50 49	Pharmacie VOLONTAS DEI Quartier Avédji, Carrefour SUN CITY, face à l'ancien bar Sun City +22822 36 00 95
Pharmacie ISIS Avenue Jean Paul II près des rail NUKAFU Gakpoto +22823 36 95 65	Pharmacie YEM-BLA 258, Av. Akel face à la Résidence +22822 26 76 51



# Le conseil des ministres s'est réuni hier

**COMMUNIQUE SANCTIONNANT LE CONSEIL DES MINISTRES**  
- Lomé, Mercredi 25 Novembre 2020 -

1. Le Conseil des Ministres s'est réuni ce jour sous la Présidence de Son Excellence Monsieur Faure Essozirma Grassingbé, Président de la République.  
2. Le Conseil a examiné deux (02) projets de décret et écouté six (06) communications.

## I. AU TITRE DES PROJETS DE DÉCRET

3. Le Conseil a examiné un projet de décret portant attributions et organisation de la direction des affaires financières (DAF) des ministères. Ce projet de décret fait suite à l'adoption du budget programme par le Gouvernement.  
4. La réussite de ce basculement majeur qu'est le passage au budget programme impose une réorganisation de la fonction financière de chaque ministère. Il fera l'objet d'une mise en œuvre progressive.  
5. Le Conseil a ensuite examiné le projet de décret fixant les modalités et le prix de cession des actions de l'Etat dans le capital social de la Nouvelle Société Cotonière du Togo (NSCT).  
6. Suite à l'adoption par l'Assemblée nationale de la loi n° 2020-008 du 02 juillet 2020 portant autorisation de la cession de tout ou partie de la participation de l'Etat dans le capital de la Nouvelle Société Cotonière du Togo, le Gouvernement a engagé des discussions avec le groupe Olam en vue de faire aboutir ce partenariat à travers la cession effective



des actions.

7. Il s'agit d'un partenaire de renom déjà fortement impliqué en tant qu'acheteur du coton togolais, dont l'expertise est reconnue et dont la présence dans plusieurs pays voisins est couronnée de succès.  
8. Cette cession a pour objectif de doubler les rendements notamment en exploitant la carte de fertilité des sols ; de moderniser l'outil industriel sur toute la chaîne de la production à la transformation ; de développer la marque « coton made in Togo » afin de jouer d'un différentiel de prix par rapport à la qualité.  
9. Au final, les producteurs, qui ont également adhéré à cette cession, verront leurs revenus garantis et augmentés notamment par la mise en place d'un mécanisme de stabilisation des revenus leur permettant d'avoir un niveau de revenu assuré nonobstant la fluctuation éventuelle des prix du coton sur le marché international.  
10. Conformément à la loi de 2014 portant modernisation de l'action publique de l'Etat en faveur de l'économie, le Gouvernement a mis en place une Commission d'Evaluation des Privatisations qui a évalué l'offre du partenaire et apprécié le prix issu des négociations avec le partenaire.

11. Le Conseil a pris acte du rapport de la Commission d'Evaluation des Privatisations concernant la cession de 51% du capital social et a adopté le décret autorisant cette cession pour montant de l'ordre de 22 milliards de francs CFA.  
12. Le Conseil a saisi cette occasion pour féliciter le Président de la République pour l'aboutissement de ce processus qui vient concrétiser la volonté de transformer l'agriculture togolaise conformément à l'axe 2 de la feuille de route qui vise la création d'emplois en s'appuyant sur les forces de l'économie.

## II. AU TITRE DES COMMUNICATIONS,

13. Le Conseil a écouté une première communication relative aux mesures d'accompagnement du Gouvernement en faveur de la rentrée scolaire 2020-2021 présentée par le ministre des enseignements primaire, secondaire, technique et de l'artisanat.  
14. Pour le compte de cette rentrée 2020-2021, la gratuité des frais d'inscription aux examens dont le coût est estimé à 1,9 milliards est devenue effective. Par ailleurs, le programme de cantines scolaires est poursuivi.  
15. Il est à noter qu'en plus de la suppression des frais de scolarité en 2008-2009 avec une compensation financière effective de l'Etat, le gouvernement retient entre autres, la poursuite de la mise en œuvre du programme novateur dénommé « School Assur ». A ce jour, on dénombre 1.916.511 élèves (un million neuf cent seize mille cinq cent onze) pris en charge.  
16. De plus, la persistance de la crise sanitaire justifie un accompagnement spécial



notamment par la mise à disposition de masques à prix subventionnés nécessitant la mobilisation de 1 milliard de francs CFA par l'Etat pour faire passer le prix du masque à 50 francs CFA au lieu de 260 francs CFA dans les établissements scolaires.  
17. Au titre de la rentrée scolaire 2020-2021, le Gouvernement a mobilisé six cent million (600 000 000) de francs CFA pour l'acquisition de tables bancs et de matériel informatique.  
18. Le Gouvernement appelle les acteurs à poursuivre le dialogue afin de maintenir un climat de sérénité et trouver les solutions idoines aux défis de l'année scolaire.  
19. Le Conseil a écouté une seconde communication relative à la mise en place du programme de gratuité de la prise en charge de la femme enceinte au Togo ; présentée par la ministre déléguée chargée de l'accès universel aux soins.  
20. L'objectif principal de ce programme qui concrétise un engagement du Chef de l'Etat est de réduire la mortalité maternelle et néonatale.  
21. Dans le cadre du programme qui sera mis en œuvre essentiellement dans les unités de soins périphériques, quatre (04) catégories de prestations seront couvertes : la planification familiale ; la



Consultation prénatale (CPN), l'Accouchement et la Césarienne.  
22. Ce programme dont le coût de mise en œuvre est estimé à 7,140 milliards de FCFA pour l'année 2021 démarrera dans les plus brefs délais.  
23. Le Programme sera soutenu par une campagne active et renforcée de planning familial avec l'appui des agents de santé communautaire et l'implication des populations à la base afin d'induire à l'espacement des naissances.  
24. S'en est suivie une communication portant sur le processus d'adoption de la loi sur l'assurance maladie universelle au Togo présentée par la ministre déléguée chargée de l'accès universel aux soins.  
25. En effet, la mise en place, depuis 2012, du régime obligatoire d'assurance maladie géré par l'Institut National d'Assurance Maladie (INAM) facilite l'accès des agents publics et assimilés aux soins de santé essentiels et contribue à l'amélioration de leur bien-être économique et social.

30. La communication suivante présentée par le ministre en charge de l'Economie maritime est relative aux enjeux de la gestion du littoral et aux réponses/actions proposées.  
31. L'importance du littoral dans l'économie de notre pays est à l'origine de plusieurs défis qui nécessitent de concilier développement des activités économiques et protection des espaces naturels du littoral.  
32. Le gouvernement doit également anticiper les besoins et mettre en place une protection en fonction de la proxi-

mité avec le rivage tout en associant les populations riveraines à l'aménagement et à la mise en valeur du littoral.  
33. S'en est suivie une communication relative au Programme d'Appui aux Pistes Rurales (PAPR) présentée par le ministre du désenclavement et des pistes rurales.  
34. Le programme PAPR mis en œuvre avec l'appui de l'AFD et de la KFWs inscrit dans l'ambition du Gouvernement de développer et étendre 4000 km de pistes rurales et a pour objectif d'améliorer l'accès des ménages et producteurs agricoles aux intrants et aux marchés par la réhabilitation et la construction de près de 2000 km de pistes notamment dans les zones de production cotonnière et de café-cacao.  
35. Les bénéficiaires directs du programme sont donc les exportateurs des produits agricoles, les commerçants et les transporteurs, et les bénéficiaires indirects : les producteurs et les ménages dans les zones ciblées.

**Fait à Lomé, le 25 Novembre 2020**  
**Le Conseil des Ministres**



Abidjan, le 23 Novembre 2020

**Visibilité institutionnelle de la CEDEAO : Abidjan abrite le premier atelier des chargés de communication des institutions et agences sur la «Charte graphique et l'identité visuelle de la CEDEAO»**

Les chargés de communication des Institutions, Agences spécialisées et Représentations de la Commission de la CEDEAO se réuniront du 25 au 27 novembre 2020 à Abidjan, en Côte d'Ivoire dans le cadre d'un atelier régional sur la nouvelle «Charte graphique et l'identité visuelle de la CEDEAO».

Organisée par la Direction de la Communication de la CEDEAO, avec le soutien du bureau de l'Agence de Coopération Internationale Allemande pour le Développement (GIZ) à Abuja, cette réunion qui se tiendra dans les locaux de la Représentation Permanente de la CEDEAO à Abidjan, sera officiellement lancée par le Ministre de l'Intégration et des Ivoiriens de l'Extérieur.

Elle vise à renforcer les capacités des Chargés de communication sur la nouvelle charte graphique et l'identité visuelle de la CEDEAO en vue d'une meilleure harmonisation de la communication au sein de l'institution. L'importance de cette rencontre réside dans le fait que c'est la première fois, depuis la création de la Commission de la CEDEAO en 1975, que les Chargés de Communication des Institutions et Agences spécialisées, se retrouvent pour échanger et harmoniser leurs connaissances afin de permettre à l'Institution sous régionale de communiquer «d'une seule voix».

Les participants à cet atelier, disposent de 3 jours pour partager leurs expériences et échanger sur le modèle standard de la Charte graphique et de l'identité visuelle de la Communauté, pour un positionnement de la CEDEAO au rang des institutions de renommée internationale, d'une part ; mais aussi, de discuter sur les aspects liés au projet d'amélioration et de modernisation du site internet principal de la CEDEAO. Cet atelier qui intervient au lendemain de l'adoption de la nouvelle charte graphique de la CEDEAO, fait suite aux instructions du Président de la Commission, S.E.M. Jean Claude KASSI BROU, pour sa mise en œuvre diligente en vue d'une harmonisation de la charte graphique et l'identité visuelle des documents officiels de l'institution sous régionale.

Il est important de préciser que l'objectif visé à travers la conception et la mise en œuvre d'une nouvelle charte graphique et de l'identité visuelle de la CEDEAO, est de mettre fin aux reproductions non autorisées et aux incohérences observées dans l'utilisation des couleurs, polices et logo de la Commission. La conception du document de la nouvelle Charte graphique et de l'identité visuelle de la CEDEAO par la Direction de la Communication de la Commission, a démarré depuis 2016 avec le soutien de la GIZ par la mise à disposition de graphistes et la fourniture de conseils techniques.

...FIN...

Pour plus d'information, veuillez contacter :

**Direction de la Communication, Commission de la CEDEAO**

Téléphone : +234 8102507938 - Email : soulate@ecowas.int

Twitter : @ecowas\_cedeao - Facebook : Ecowas\_Cedeao - [www.ecowas.int](http://www.ecowas.int)

# Diego Maradona, le "dieu" du football n'est plus

Le footballeur argentin a incarné mieux qu'aucun autre le meilleur et le pire du football moderne. Joueur d'exception, il a porté l'Argentine au sommet du foot mondial et restera comme l'un des meilleurs de tous les temps. Il est décédé ce mercredi 25 novembre des suites d'une crise cardiaque à Buenos Aires. Il avait 60 ans.

« Tu ne peux pas imaginer combien il est difficile d'être Maradona », m'a-t-il confié un soir, pendant que nous goûtions des pâtes dans un restaurant face à la Seine, en compagnie de son épouse Claudia. Un moment de rare intimité avec un des hommes les plus populaires du monde, connu et admiré dans tous les endroits de la planète. C'était au début de l'année 1995, lorsque j'ai eu le privilège d'organiser sa venue dans Paris pour le compte du magazine France Football. Trois jours et trois nuits de folie qui suffisaient pour comprendre en effet ce que le quotidien de Maradona pouvait avoir à la fois d'exaltant et d'éprouvant...

Agé de 34 ans à l'époque, il n'avait pas encore rattrapé les crampons mais il était suspendu par la Fifa suite à un contrôle positif à l'éphédrine lors de la Coupe du monde 1994. En attendant de pouvoir rejouer, il s'appropriait à entamer une expérience en tant qu'entraîneur. Il était encore au sommet de sa gloire, malgré une fin de carrière contrariée par de nombreux incidents. Il avait quitté l'Europe pour une Argentine qui lui pardonnait toutes ses frasques, ne voyant en lui que l'idole qui avait porté très haut les couleurs de son pays natal.

Champion du monde au Mexique en 1986, avec une équipe en laquelle personne ne croyait. Une Coupe du monde où il a accaparé tous les regards et toutes les attentions. Seul Pelé, en 1970, pouvait revendiquer le tel accomplissement individuel dans cette compétition. Avec bien sûr un match qui allait rester dans l'histoire, le quart de finale face à l'Angleterre (2-1) avec deux buts légendaires, l'un au terme d'un slalom où il a passé en revue la moitié de l'équipe adverse, et un autre marqué de la main à l'insu de l'arbitre. La « main de Dieu », dira-t-il. Deux buts comme les deux faces d'un joueur unique, mélange de talent et de roublardise.

Finaliste quatre ans plus tard, en Italie, avec une formation encore moins performante et avec, contre lui, l'hostilité d'une grande partie des Italiens, exacerbée après l'élimination de l'équipe locale au terme d'une séance de tirs au but de folie

dans l'ambiance surchauffée du stade San Paolo de Naples, le jardin de Diego. Et en 1994, pour ce qui serait sa dernière Coupe du monde, appelé au secours d'une équipe sans repères qui avait failli ne pas se qualifier, Maradona s'était encore sublimé dans deux matches



magnifiques avant qu'une erreur de son préparateur physique personnel, qui lui donna un complément alimentaire contenant une substance interdite, ne précipite sa sortie...

Un génie sans limites

Pour l'Argentine de l'époque, Diego Maradona était le symbole de la réussite dans un pays qui tentait de se sortir du pire moment de son Histoire, entre une dictature militaire sanglante et une démocratie ne parvenant pas à s'affirmer et à rendre au pays sa prospérité d'antan. Ce gamin né en 1960 dans un bidonville miséreux, avec un père qui trimait du matin au soir pour un maigre salaire et une mère qui faisait des miracles pour faire vivre une famille nombreuse, a très vite découvert que balle au pied, il devenait un magicien. Son talent exceptionnel lui a permis, encore enfant, de sortir sa famille de la misère et de comprendre que tous ses vœux pourraient être exaucés tant que la relation unique entre son pied gauche et la balle resterait exceptionnelle. Et comme son appétit pour la vie semblait inépuisable, il ne s'est jamais fixé aucune limite...

Le championnat argentin s'étant révélé trop étroit pour un génie de sa trempe, il découvrit bientôt l'Europe. À Barcelone tout d'abord où, malgré la présence de l'entraîneur argentin Cesar Luis Menotti, Maradona et sa troupe n'ont jamais réussi à se fondre dans la vie trop policée et bourgeoise que lui réclamait le club. Entre une hépatite et une grave blessure, la jeune star argentine y découvrit les plaisirs

interdits de la drogue.

Deux ans plus tard, il acceptait un challenge étonnant : aller à Naples. Un club inexistant au palmarès du foot italien, mais qui, grâce à la puissance des réseaux mafieux de la ville, disposait des liquidités susceptibles de satisfaire l'appétit grandissant du joueur et de son clan. Suivront sept années de folie, pendant lesquelles, grâce à Maradona, le club devient une machine à gagner : deux championnats d'Italie, une Coupe de l'UEFA, une Coupe et une Supercoupe d'Italie. Avec leur idole, les Napolitains s'invitent enfin à la table des clubs huppés du nord du pays, les Milan AC, la Juventus et autres Inter de Milan... C'est bien plus que du football, c'est la revanche de l'Italie du bas face à celle d'en haut. Et ça, les Napolitains ne l'oublieront jamais.

Quitter Naples et « mourir »

Mais la folie quasi religieuse qui l'entoure à Naples finit par devenir pesante. Les liens entre le club et la Camorra, dans lesquels il se retrouve piégé, les innombrables sollicitudes dont il fait l'objet, la dimension de père de famille qu'il acquiert avec la naissance de ses filles Dalma et Gianinna, le statut de meilleur joueur du monde qui suit sa consécration au Mexique, tout le pousse à rêver d'un environnement un peu plus calme. En 1989, Bernard Tapie, alors patron de l'OM, le lui fait miroiter et Maradona se voit déjà dans une villa face à la mer, loin du tumulte des rues napolitaines. Mais son club et ses puissants soutiens ne veulent rien entendre, et l'Italie est moins encline à fermer les yeux sur les écarts du joueur après l'humiliation du Mondial 1990. Quelques mois plus tard, Maradona donne positif à la cocaïne lors d'un contrôle en championnat. Première suspension, première descente aux enfers avec une arrestation très médiatisée pour consommation de drogue à Buenos Aires, premières cures, et premier retour au foot, à Séville, en 1992, un chemin de rédemption qui va encore s'arrêter, on l'a dit, à l'été 1994...

Maradona aura encore la force de rejouer à Boca Juniors, le club de son cœur, dont il avait porté les couleurs au début des années 1980, avant de partir pour l'Europe. Mais sans jamais retrouver les sommets. Un dernier match en 1997, à 37 ans, puis un match d'adieu en 2001, ponctuent une vie qui devient de plus en plus chaotique, entre la drogue, l'alcool, un surpoids qui l'obligera à se soumettre en 2005 à une opération de « by-pass » gastrique, des séjours de plus en plus fréquents dans des cliniques...

Dérive personnelle mais aussi familiale, puisque Maradona, qui avait longtemps fait de sa femme Claudia, qu'il avait rencontrée à l'adolescence, et de leurs deux filles, un rempart, finit par se brouiller avec elles. Sa vie sentimentale devient difficile à suivre; et après quelques années de reniement, il finit par reconnaître une dizaine d'enfants naturels.

Dans ce contexte, le football revient de manière épisodique dans sa vie, avec des passages en tant qu'entraîneur dans divers clubs, en Argentine, au Mexique, plus longuement aux Emirats arabes unis... Et même en équipe nationale, avec un poste de sélectionneur qui s'arrête brutalement après une lourde défaite face à l'Allemagne au Mondial 2010.

Un personnage ingérable

Ceux qui, aujourd'hui, ont l'habitude de voir les stars du football entourées d'experts en communication, qui gèrent les contenus de leurs réseaux sociaux et organisent leurs interviews avec une stratégie de marché, seraient surpris de voir la liberté de parole qui a toujours accompagné Diego Maradona. Sachant que sa voix portait, il n'esquivaient aucun sujet, que cela concerne la politique, la société ou les instances du football, qu'il a souvent attaquées. En 1995, il fut à l'origine de la création d'un véritable syndicat mondial des footballeurs. Ses liens avec des dirigeants de la gauche latino-américaine, comme le Cubain Fidel Castro ou le Vénézuélien Hugo Chavez, deviennent de plus en plus étroits.

Diego Maradona n'a plus la magie au bout de son pied gauche, mais il reste un personnage incontournable. Le cinéma, la chanson, des livres, s'emparent de sa vie et lui donnent une dimension supplémentaire, celle du mythe immortel, alors que la fin, forcément, approche. Avec la vieillesse, sans doute aggravée par les effets des excès d'une vie débridée, on découvre un Maradona moins exubérant, et l'épidémie de Covid-19 n'arrangera rien. Ses rares sorties en public montrent un homme toujours aussi populaire, soulevé à son passage des chants et l'enthousiasme de ses fans. Mais sa démarche devient hésitante, sa parole confuse, sa mémoire défaillante.

Il était difficile, c'est clair, d'être Maradona tous les jours. Très difficile. Ses admirateurs, tous ceux qui ont vu un jour cet enfant au pied gauche incomparable, doivent maintenant apprendre à vivre sans lui. Ce sera sans doute tout aussi difficile.

## Face à ceux qui tentent de violer les mesures édictées par le gouvernement La FOSAP met en garde et rassure

*Lire le communiqué*

COMMUNIQUE DE LA FORCE SPECIALE MIXTE ANTI-PANDEMIE COVID-19



---Mardi, 25 Novembre 2020---

La Force Spéciale mixte Anti-pandémie Covid-19 (FOSAP) poursuit sa mission de faire respecter l'ensemble des mesures prises par le gouvernement dans le cadre de la lutte contre la pandémie du COVID-19. Elle constate avec satisfaction que malgré l'augmentation de cas positifs, notamment dans la préfecture du Golfe, la pandémie au Togo est sous contrôle grâce à la détermination de tous les acteurs de la riposte.

Elle rappelle que le gouvernement a pris des mesures pour réglementer les rassemblements de personnes préjudiciables à la distanciation. Cependant, force est de constater avec amertume qu'à l'occasion des cérémonies rituelles à Pagouda et Kémérinda dans la préfecture de la Binah et à Lassa, Soumdina et Kouméc dans la préfecture de la Kozah, certains individus ont tenté de violer les dispositions du gouvernement. La Force a été obligée de les disperser à coups de gaz lacrymogène et de procéder à l'interpellation des récalcitrants. La FOSAP appelle à la responsabilité de tous et particulièrement à celle des populations de la Kozah et de Doufèlgo pour l'observation stricte des mesures relatives aux fêtes traditionnelles et aux cérémonies rituelles à venir afin d'éviter des situations regrettables.

De même, au regard de l'appel à manifester de la Dynamique Monseigneur KPODZRO non autorisé par le ministère de l'administration territoriale, de la décentralisation et du développement des territoires, le samedi 28 novembre 2020 à Lomé, la Force rappelle qu'en cette période d'état d'urgence sanitaire, tout rassemblement de plus de 15 personnes est interdit sur l'ensemble du territoire national sous réserve d'une autorisation expresse.

En conséquence, le Commandant de la Force réaffirme la détermination de la FOSAP à faire respecter toutes les mesures de riposte à la pandémie et n'hésitera pas à sévir contre les contrevenants. Il compte sur la responsabilité de tous pour venir à bout de la covid-19 dans un climat de paix et de sécurité.

Le Commandant de la Force

  
Colonel AMANA Kodjo